



**MINISTÈRE  
DES ARMÉES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Certifié conforme à l'original produit

## **BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES**



**Édition Chronologique n° 50 du 28 juin 2024**

TEXTE RÉGLEMENTAIRE PERMANENT

Texte 6

**ARRÊTÉ N° 1576/ARM/DCSCA/RH/BPMRIE**

fixant la liste des publications, règlements ou documentations techniques définissant les règles de sécurité adaptées pris par les autorités compétentes du ministère de la défense ou résultant des engagements internationaux ou européens applicables aux activités du service du commissariat des armées.

Du 21 juin 2024

**ARRÊTÉ N° 1576/ARM/DCSCA/RH/BPMRIE fixant la liste des publications, règlements ou documentations techniques définissant les règles de sécurité adaptées pris par les autorités compétentes du ministère de la défense ou résultant des engagements internationaux ou européens applicables aux activités du service du commissariat des armées.**

Du 21 juin 2024

NOR A R M E 2 4 0 0 9 8 4 A

---

Pièce(s) jointe(s) :

Une annexe.

Référence de publication :

---

Le directeur central du service du commissariat des armées,

Vu le code de la défense, notamment ses articles R4123-54 et R4123-61 ;

Vu le décret n° 2012-422 du 29 mars 2012 modifié relatif à la santé et à la sécurité au travail au ministère de la défense, notamment son article 36 (JO n° 77 du 30 mars 2012, texte n° 16) ;

Vu l'arrêté du 9 août 2012 modifié fixant les modalités particulières d'organisation de la prévention des risques professionnels au ministère de la défense, notamment son article 3 (JO n° 201 du 30 août 2012, texte n° 24) ;

Vu l'[Arrêté du 04 avril 2024 fixant la liste des publications, règlements ou documentations techniques définissant les règles de sécurité adaptées pris par les autorités compétentes du ministère de la défense ou résultant des engagements internationaux ou européens applicables aux activités interarmées.](#)

Arrête :

**Art. 1er.**

En application de l'article 36 du décret du 29 mars 2012 susvisé et conformément au deuxième alinéa de l'article 3 de l'arrêté du 9 août 2012 susvisé, l'annexe au présent arrêté établit la liste des publications, règlements et documentations techniques spécifiques au service du commissariat des armées contenant les règles de santé et de sécurité adaptées applicables aux militaires dans le cadre de la réalisation des activités de défense nationale et de sécurité intérieure prévues à l'article 35 du décret précité.

**Art. 2.**

Le présent arrêté est publié au *Bulletin officiel des armées*.

*Le commissaire général hors classe,  
directeur central du service du commissariat des armées,*

Philippe JACOB.

## ANNEXE

### ANNEXE.

#### **LISTE DES PUBLICATIONS, RÈGLEMENTS ET DOCUMENTATION TECHNIQUES DÉFINISSANT LES RÈGLES DE SÉCURITÉ ADAPTÉES PRIS PAR LES AUTORITÉS COMPÉTENTES DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE OU RÉSULTANT DES ENGAGEMENTS INTERNATIONAUX OU EUROPÉENS APPLICABLES AUX ACTIVITÉS DU SERVICE DU COMMISSARIAT DES ARMÉES.**

##### **Alimentation.**

- Mémento ARM/SCA/CERIA de février 2019 relatif à l'alimentation dans les engagements opérationnels ;
- Mémento ARM/SCA/CIRL de janvier 2021 relatif à la normalisation des pratiques liées à la "sûreté alimentaire" "Food Défense" en restauration collective militaire ;
- Mémento ARM/SCA/CIRL de janvier 2024 relatif à la normalisation des pratiques "métier" en restauration collective militaire ;
- Guide ARM/SSA du 30 novembre 2021 relatif à la mise en place d'un plan de maîtrise sanitaire en restauration collective militaire ;
- Guide ARM/SSA du 12 juin 2023 relatif aux bonnes pratiques d'hygiène de la restauration en situation opérationnelle.

##### **Équipements du commissariat.**

- Mémento ARM/SCA/CIMCI du 01 décembre 2023 relatif aux matériels de campagne du service du commissariat des armées ;
- Mémento technique ARM/SCA/CIMCI du 14 décembre 2023 relatif au maintien en condition opérationnelle du matériels de vie en campagne du commissariat des armées ;
- Directive provisoire n°6 ARM/SCA/CESCOF/DO/SEC du 13 mai 2013 relative à la "Filière SCOP - Equipement collectifs - Maintenance SCA".